

Résumé du Comité d'entreprise PPT Infrabel (CEPPT-Infrabel) du 11 avril 2022

Nos représentants
CGSP-ACOD dans le CEPPT
Infrabel :



VERSTRAETEN
Pascal
Charleroi



CRAEN
Yves
Malines



MIGNON
Ghislain
Bruxelles-Nord



WINKELMANS
Jerry
Bruges



SECRETIN
Pascal
Liège



CAUCHIE
Manuel
Ath

1. Hey, ça va / AR I-TO

Suite à notre demande, les résultats de l'enquête "Hey, ça va" concernant les cabines de signalisation nous sont présentés.

Nous proposons, au vu de toute une série de résultats négatifs, d'analyser ces données et d'en débattre lors du prochain comité d'entreprise.

Suite aux workshops qui seront mis en place par IDEWE, nous revenons à la charge pour que les résultats de l'enquête dans les différents secteurs nous soient présentés.

Nous relançons la discussion, souhaitant que les délégations syndicales soient présentes lors de ces workshops, étant donné que IDEWE invitera les travailleurs selon des profils spécifiques.



Étant élus démocratiquement, nous estimons qu'une présence syndicale est nécessaire, même en tant que simples observateurs.

► La Direction nous répond que cela n'est pas prévu et donc refuse notre demande arguant qu'elle-même n'y participera pas.

2. Campagne Grippe 2022



Une campagne de vaccination contre le virus de la grippe sera de nouveau mise en place cette année, via IDEWE.

Différentes communications sont d'ores et déjà mises en place pour ce faire via différents canaux.

3. Amiante – chambres de soufflage

Nous abordons la découverte récente d'amiante dans les chambres de soufflage de disjoncteurs dans les sous-stations.

En résumé, ces chambres de soufflage (200 à 300 pièces) seront remplacées par du matériel spécifique.

cheminots@cgsp.be

www.cheminots.be

 Parole de cheminots

Les chambres de soufflage les plus utilisées seront changées rapidement, le but étant que celles-ci soient toutes remplacées pour fin 2022.

Ce remplacement aura un coût non négligeable.

Nous abordons le sujet de nos pensionnés, qui ont été soumis au risque. Ces agents doivent se mettre en relation avec l'ancien employeur (Infrabel). La société garantit une surveillance médicale prolongée.

Nous demandons que la revue "Le Rail" expose la problématique aux pensionnés, ce qui est accepté.

Les travailleurs actifs qui ont été soumis au risque ont obtenu un code ad-hoc (via la base de données de "feu" CPS), indiquant ce risque.

Ainsi, lors de la visite médicale, le médecin du travail avertira l'agent du risque et en débattrà avec lui.

Le comité d'entreprise donne un avis positif sur la méthode de travail pour le démantèlement des chambres de soufflage contenant de l'amiante. Cela sera présenté au Service de Sécurité et d'Interopérabilité des Chemins de Fer (SSICF).

Le débat sera poursuivi lors du prochain comité d'entreprise et est ainsi ajouté dans les points de suivi.

4. Campagne de végétation 2022

Nous abordons la campagne de désherbage de 2022.

Quelques modifications ont été apportées sur base des diverses réglementations régionales.

Des dérogations existent, permettant à Infrabel d'utiliser des pesticides, sachant qu'il n'existe pas d'alternative efficace permettant de se passer de ce désherbage.

Dès le 15 décembre 2022, sauf nouvelle dérogation, l'usage du glyphosate sera interdit.

a) Nous nous posons la question de savoir comment ce désherbage se fera le long des quais ainsi qu'aux passages à niveaux.

Les PN en voies principales ne seront pas traités par le train de désherbage.

Concernant les quais, ceux-ci ne sont pas traités, selon la réglementation wallonne et bruxelloise.

En Flandre, les quais sont traités par pulvérisation, par les équipes locales de la SNCB.

b) De même, qu'en sera-t-il des riverains, écoles, ... ?

Des mesures spécifiques sont insérées dans le cahier des charges, évitant les problématiques sachant que les diverses réglementations viennent s'insérer interdisant la pulvérisation dans des cas spécifiques.



c) Quid du vent ?

Le risque supplémentaire provoqué par le vent est inclus dans le cahier des charges.

d) Quid des équipements de protection individuels pour le personnel ?

Ces EPI sont repris dans l'analyse de risque qui a été effectuée à ce sujet et qui est disponible sur le SharePoint.

e) Nous demandons s'il est possible d'obtenir des équipements de protection individuels jetables.

La conseillère technique indique que c'est le cas.

f) Nous demandons, de quelle façon les équipes d'intervention sur le terrain seront averties du passage du train désherbeur dans les 4 heures ?



Nous proposons que le personnel des cabines, formé sur le danger que représente le train désherbeur, avertisse le personnel intervenant sur le terrain.

► La Direction nous donne son accord.

5. Projet Cripton

Pour rappel, l'outil Cripton mesure la charge de travail dans les cabines de signalisation.

La DPO (Data Protection Officer) est présente et revient sur ce dossier. Elle indique qu'elle n'a jamais été consultée sur le sujet.

La DPO ayant été malade, il nous est proposé de reprendre le débat sur le fond lors du prochain comité d'entreprise, le temps qu'elle prenne connaissance du dossier.

6. Accidents du travail – état des lieux

Les chiffres des accidents du travail nous sont présentés, relevant de nouveau une forte augmentation de ceux-ci.

7. Divers :

a) Politique du télétravail structurel mis à mal par les Areas.



Nous informons la Direction que les Areas ont pris la décision de réduire le nombre de jours de télétravail.

Bon nombre d'agents se voient ainsi réduire leur nombre de jours prévus dans le cadre de leur travail, et ce, sans justification.

La hiérarchie nationale avoue ne pas être au courant du problème, mais va enquêter sur celui-ci.

Nous dénonçons le fait qu'une ligne de conduite a été définie par l'Excom, alors que la hiérarchie locale semble faire fi de celle-ci.

Le point est d'ores et déjà mis à l'ordre du jour du prochain comité d'entreprise.

Nous demandons qu'il soit acté que la direction nationale mette en place une directive claire pour tous.

b) NWOW (New Way Of Working)

Le Projet NWOW (Nouvelle organisation du lieu de travail) nous est présenté dans les grandes lignes. Il s'agit du nouveau processus permettant aux travailleurs de s'adapter au mieux à leur cadre de travail.

Nous posons diverses questions, concernant l'ergonomie, ...

Faites-nous parvenir vos questions, remarques et points à soumettre au CEPPT via vos délégués et permanents.



Nos représentants CGSP-ACOD dans le CEPPT Infrabel :

VERSTRAETEN PASCAL

Dessinateur technique, I-AM, Charleroi - pascal.verstraeten@infrabel.be

CRAEN YVES

Contrôleur des circulations, I-TO, Malines - yves.craen@infrabel.be

MIGNON GHISLAIN

Contrôleur des circulations, I-TO, Bruxelles-Nord - ghislain.mignon@infrabel.be

WINKELMANS JERRY

Agent maintenance voies spéc., I-AM, Bruges - jerry.winkelmans@infrabel.be

SECRETIN PASCAL

Acheteur principal, I-AM, Liège - pascal.secretin@infrabel.be

CAUCHIE MANUEL

S-chef Sect. Tech. Travaux De Voie, I-AM, Ath - manuel.cauchie@infrabel.be

